

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 20 octobre 2022

ACTION CŒUR DE VILLE : 5 milliards d'euros en cinq ans, engagements tenus !

Caroline Cayeux, ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales, annonce que le plan Action cœur de ville, mis en place en 2018 dans 234 villes moyennes, a dépassé son objectif initial : les engagements de l'Etat et de ses partenaires financiers s'élèvent d'ores-et-déjà au mois d'octobre 2022 à 5 milliards d'euros.

Elaboré en concertation avec les élus et les acteurs économiques des territoires dès 2017, le programme Action cœur de ville répond à une double ambition : améliorer les conditions de vie des habitants des villes moyennes et conforter le rôle de moteur de ces villes dans le développement du territoire.

Pour cela, cinq milliards d'euros ont été engagés à l'échelle nationale sur cinq ans grâce à la coopération de l'Etat, des élus locaux (par l'intermédiaire de l'association d'élus Villes de France) et des partenaires financeurs (Action Logement, Banque des territoires, Agence nationale de l'habitat), afin de faciliter le travail des collectivités, inciter les acteurs du logement et de l'urbanisme à réinvestir les centres-villes ou encore favoriser l'implantation d'activités en cœur de ville.

Moins de cinq ans après, les cinq milliards d'euros ont déjà été mobilisés et les résultats sont concrets et nombreux. A titres d'exemples, 6500 actions sont engagées, 79 000 logements ont été rénovés, et l'on constate par ailleurs une augmentation de 15% de fréquentation dans les villes bénéficiaires d'Action cœur de ville en 2021 par rapport à 2018.

Le 7 octobre dernier, la ministre Caroline Cayeux a réuni les partenaires financeurs – un an après que le Président de la République ait confirmé la poursuite du programme jusqu'en 2026 – afin de préparer la seconde phase du programme. Les grandes orientations seront précisées dans les prochaines semaines.

« Grâce à Action cœur de ville, nos centres-villes sont plus attractifs ! Ce plan illustre la méthode et la vision que le Gouvernement souhaite accentuer lors de ce second quinquennat : celle d'un Etat accompagnateur et non prescripteur, pour permettre à chaque collectivité de développer ses propres projets. Action cœur de ville II nous permettra de poursuivre cette revitalisation, en intégrant cette fois les axes stratégiques des quartiers de gare et les entrées de ville dans la démarche. Il s'agira également de mettre l'accent sur la transition écologique, fil conducteur du quinquennat du Président de la République, afin d'accompagner les élus dans leurs démarches de sobriété foncière, de mobilité verte et de rénovation thermique. Poursuivons la dynamique ! », a déclaré Caroline Cayeux, ministre chargée des Collectivités territoriales.

Contact presse :

Service presse de Caroline Cayeux, ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, et du ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, chargée des Collectivités territoriales

Tél : 01 40 07 21 77 – 01 40 07 21 74

Mél : sec.presse@collectivites-territoriales.gouv.fr